

## Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

**Option : PETITE ENFANCE****Le saviez-vous ?**

Les personnels chargés de l'accueil de jeunes enfants sont soumis à des contraintes très importantes pour leur dos et leurs articulations.

La seule technique de prévention des lombalgies, pour les professionnels de la petite enfance, consiste à utiliser des postures corporelles adaptées.

**PUBLIC CONCERNÉ**

La formation s'adresse aux personnes qui exercent une activité d'accueil d'enfants âgés de 0 mois à 6 ans dans tous les Types d'EAJE et à domicile.

**PRÉ-REQUIS**

Aucun pré requis nécessaire pour suivre la formation acteur PRAP option Petite Enfance

**THÉMATIQUES DE LA FORMATION**

La formation d'acteur PRAP est l'expression concrète et reconnue des bonnes pratiques de prévention. Cette démarche vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles. La maîtrise des différentes techniques de manutention s'appuie sur les principes de sécurité physique et d'économie d'effort tout en gardant comme objectif principal la sécurité de l'enfant et son épanouissement.

**MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES**

- + Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercices d'application
- + Découverte, participative (travail individuel et de groupe), applicative (exercice d'application avec mise en situation et analyse de situation de travail).
- + Les exercices d'application concernant l'analyse des risques se feront au cours de l'intersession.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- + Ordinateur et vidéo projecteur
- + Supports papier pour les participants
- + **Matériel existant** dans la structure (lit parapluie, table à langer, chaise haute, tapis de jeux, poussette...)
- + Manutention sur mannequins nourrissons lestés, transat...)
- + Mémento PRAP et guide de bonnes pratiques de la manutention remis à chaque participant

**REFERENCE ET DOCUMENTS D'APPUI**

- + Documentations, vidéos INRS
- + Document de référence PRAP
- + Ressources Code du travail, sécurité sociale, pénal, CARSAT...
- + **Documents de travail remis participants** (mémento PRAP INRS)
- + **Documents format numérique pour la structure**

**INTERVENANT**

Animateur en prévention des risques liés à l'activité physique, certifié par l'INRS

**DURÉE**

1 à 2 heures de visite préalable afin d'élaborer un programme adapté (pouvant se faire par téléphone)

3 jours - 21 heures (2 jours consécutifs + 1 jour Intervalle de 2 semaines)

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

Formation en intra uniquement : groupe de 4 à 10 personnes maximum

**ÉVALUATION & VALIDATION**

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui sont reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat PRAP OPTION PE, délivré par l'INRS par notre intermédiaire.

La certification portera sur une analyse de situation de travail. Ce certificat est valable 24 mois et doit être prolongé par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » d'une durée de 7 heures

**OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- + Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- + Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- + Participer à la maîtrise du risque dans son établissement, à domicile ou à son domicile.

**Renseignements et inscriptions**

[crfp.aura@croix-rouge.fr](mailto:crfp.aura@croix-rouge.fr)

☎ 04 77 59 39 72



## PROGRAMME DE FORMATION : 21 HEURES

### ACCUEIL ET PRESENTATION

#### Thème 1 : Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement, à domicile ou à son domicile

- + Comprendre l'intérêt de la prévention :**
  - Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
  - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- + Connaître les risques de son métier :**
  - Comprendre le phénomène d'apparition du risque
  - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
  - Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

#### Thème 2 : Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- + Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :**
  - Connaître le fonctionnement du corps humain
  - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
  - Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- + Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :**
  - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
  - Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
  - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

#### Thème 3 : Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement, à domicile ou à son domicile.

- + Proposer des améliorations de sa situation de travail :**
  - A partir des causes identifiées au cours de son analyse
  - En agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
  - En prenant en compte les principes généraux de prévention
- + Faire remonter l'information aux personnes concernées :**
  - Identifier les personnes concernées
  - Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'établissement
- + Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort :**
  - Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
  - Connaître et utiliser le matériel de la structure
  - Assurer une veille sur l'évolution du matériel
  - Maîtriser les techniques de base de manutention du nourrisson (de moins et de plus de 8 mois) et de l'enfant